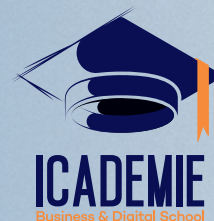


CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

ACCUEILLIR POUR ANALYSER LA DEMANDE DES PERSONNES ET POSER LES BASES D'UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ - 315h



Bloc de compétences issu de la certification professionnelle de niveau 5 « Conseiller en insertion professionnelle », enregistrée au RNCP* par le Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion.

Fiche RNCP* n°37274 enregistrée et publiée au Journal Officiel le 23/03/2018, renouvelée le 25/01/2023, code NSF : 332t : Aide, conseil, orientation, soutien socio-éducatif

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37274/>

*Répertoire National des Certifications Professionnelles



OBJECTIFS

La certification complète « Conseiller en insertion professionnelle » permet au futur Conseiller en insertion professionnelle de favoriser par des réponses individualisées, l'insertion sociale et professionnelle des personnes rencontrant ou non des difficultés d'insertion ou de reconversion, en prenant en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits. Son action vise à les accompagner pour construire et s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et surmonter progressivement les freins rencontrés.

Le conseiller en insertion professionnelle inscrit ses activités dans les missions de sa structure et respecte les principes éthiques du métier. Suivant son contexte de travail, il peut se spécialiser dans un champ spécifique de l'insertion.

Autonome dans le déroulement de ses interventions, il est placé sous la responsabilité hiérarchique du directeur de la structure ou du chef de service.

Le conseiller en insertion professionnelle est en contact principalement avec le public de sa structure (public en recherche d'emploi avec ou sans frein périphérique : jeunes de moins de 26 ans, bénéficiaires de minima sociaux, seniors, salariés, cadres, personnes en situation de handicap, migrants, personnes sous-main de justice, sortants de prison...).

Il travaille seul ou en équipe et entretient des liens permanents avec les acteurs locaux de l'insertion sociale et professionnelle.

Il intervient en présentiel ou en distanciel dans les locaux de sa structure et, selon ses missions, dans ceux des partenaires ou en entreprise. Il utilise des applicatifs numériques et des outils bureautiques et collaboratifs. Ses interventions s'effectuent dans le cadre d'horaires généralement réguliers.

Le conseiller en insertion professionnelle accueille les personnes individuellement ou en groupe et facilite leur accès à des informations concernant l'emploi, la formation et les services dématérialisés.

Il appréhende la personne dans sa globalité et analyse ses besoins. Il identifie ses atouts, ses freins, ses motivations et ses compétences pour élaborer avec elle progressivement un diagnostic partagé de sa situation.

Afin de favoriser les interactions entre les publics et leur environnement socio-économique, il s'appuie sur ses connaissances du bassin d'emploi, du marché du travail, de l'offre de formation, des dispositifs et des aides.

Il travaille en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial avec des structures et des acteurs de son territoire d'intervention qu'il a identifiés. Il rend compte de son activité à sa structure et aux prescripteurs et en assure le traitement administratif à l'aide d'outils bureautiques et numériques.

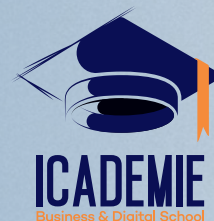
CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

ACCUEILLIR POUR ANALYSER LA DEMANDE DES PERSONNES ET POSER LES BASES D'UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ - 315h

Bloc de compétences issu de la certification professionnelle de niveau 5 « Conseiller en insertion professionnelle », enregistrée au RNCP* par le Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion.
Fiche RNCP* n°37274 enregistrée et publiée au Journal Officiel le 23/03/2018, renouvelée le 25/01/2023, code NSF : 332t : Aide, conseil, orientation, soutien socio-éducatif

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37274/>

*Répertoire National des Certifications Professionnelles



OBJECTIFS

Compétences et aptitudes visées

- Informer une personne ou un groupe des ressources en matière d'insertion et des services dématérialisés.
- Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé.
- Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte.
- Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies.
- Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique.

PROFIL

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Apprentis
- Personnes en reprise d'études

DURÉE ET ACCESSIBILITÉ



Durée de la formation : **315h**

La formation s'effectue 100 % à distance
(hors examens)

Après étude du dossier et selon les aménagements possibles, les méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation peuvent être adaptées aux publics en situation de handicap.

MODALITÉS D'ADMISSION

- Disposer d'un ordinateur muni d'une connexion internet, d'un micro et d'une caméra fonctionnels

PRÉ-REQUIS

Pour accéder à ce parcours, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Justifier d'un an d'expérience professionnelle
- Entretien
- Dossier de candidature
- Réussite au test de positionnement

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement individuel et en groupe assuré par des tuteurs/formateurs experts dans le domaine.
- Encadrement assuré par un référent pédagogique et un référent examens.
- Webconférences en direct (également accessibles en différé), forums de discussions, messagerie personnelle.
- Apports de contenus, analyse de cas pratiques, jeux de rôles, échanges libres.
- Plateforme accessible 7j/7.
- Accès à une vidéothèque et une bibliothèque numérique.

PROGRAMME

INFORMER UNE PERSONNE OU UN GROUPE DES RESSOURCES EN MATIÈRE D'INSERTION ET DES SERVICES DÉMATÉRIALISÉS

- Dans le cadre de ses missions, à partir de sa connaissance du territoire, des acteurs, des mesures et dispositifs d'insertion, répondre aux demandes d'information du public, individuellement ou en organisant des réunions d'information collective.
- Utiliser les outils numériques adaptés si nécessaire.
- Présenter les missions et l'offre de services de la structure de manière adaptée au public.
- Communiquer sur les ressources en matière d'insertion et sur l'accès aux services dématérialisés et répondre aux questions.
- S'assurer de la compréhension mutuelle par des techniques de reformulation.
- Si nécessaire orienter la personne vers d'autres structures, dispositifs, ou mettre en relation avec des personnes ressources compétentes afin de permettre au public de se repérer dans l'environnement social et économique.

ANALYSER LA DEMANDE DE LA PERSONNE ET POSER LES BASES D'UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ

- Dans le respect de ses missions, des principes éthiques de la relation d'accompagnement et déontologiques de la structure, en s'appuyant sur les techniques d'entretien et si nécessaire sur des outils numériques de communication à distance, accueillir la personne, présenter le cadre de l'entretien et favoriser son expression.
- Identifier avec elle ses besoins, ses attentes, explorer ses atouts et ses freins au regard de sa demande.
- Repérer les situations d'urgence éventuelles nécessitant une intervention immédiate.
- Poser les bases du diagnostic partagé de sa situation afin de faire émerger des hypothèses de solution.
- Rechercher l'adhésion et la validation de la personne.

EXERCER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE, TECHNIQUE ET PROSPECTIVE POUR ADAPTER SON ACTIVITÉ AU PUBLIC ET AU CONTEXTE

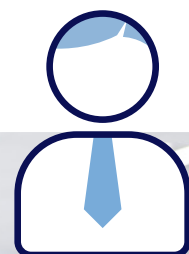
- En s'appuyant sur les données sociales, économiques, législatives et réglementaires, actualiser ses connaissances sur les politiques publiques de l'emploi, de la formation et de l'insertion.
- Rechercher les informations sur les dispositifs, les mesures, les actions et les pratiques professionnelles afférentes.
- Identifier les caractéristiques du territoire et du bassin d'emploi en termes de secteurs d'activités, métiers en tension, besoins en main-d'œuvre.
- Exploiter ces données afin de rendre l'information accessible aux publics et d'optimiser son activité.

TRAVAILLER EN ÉQUIPE, EN RÉSEAU ET DANS UN CADRE PARTENARIAL POUR OPTIMISER LA RÉPONSE AUX BESOINS DES PERSONNES ACCUEILLIES

- Dans le cadre de ses missions et à partir des informations collectées sur son territoire, repérer les compétences des membres de son équipe. Identifier les partenariats et les réseaux existants en lien avec l'environnement socio-économique.
- Créer et entretenir des contacts avec les différents acteurs internes ou externes, les solliciter dans le respect du principe de confidentialité en fonction des situations. Instaurer une dynamique de coopération afin d'optimiser la réponse aux besoins des personnes.

RÉALISER LE TRAITEMENT ADMINISTRATIF ET LES ÉCRITS PROFESSIONNELS LIÉS À L'ACTIVITÉ DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

- Dans le respect des principes éthiques de la relation d'accompagnement, déontologiques et réglementaires de la structure, en intégrant les règles de confidentialité dans la communication, en s'appuyant sur les procédures internes et externes, utiliser les outils bureautiques et numériques pour établir les dossiers d'inscription.
- Saisir et éditer des données.
- Compléter les tableaux de bord.
- Renseigner les fiches de liaison.
- Rédiger des fiches de synthèses et les comptes rendus d'entretiens afin de contribuer à la connaissance et à la compréhension des situations, et de communiquer les informations aux personnes, à la structure et aux prescripteurs.



Modalités d'évaluation

Deux sessions d'examens par an : mai et décembre.

Chaque bloc de compétences se valide de manière indépendante par le biais :

- D'une mise en situation professionnelle ;
- D'un questionnaire à partir de productions ;
- D'un entretien technique.

Le candidat devra également fournir au responsable de session une attestation de l'entreprise correspondant à la période en milieu professionnel de 70 heures, obligatoire pour la validation du bloc.

La validation de la certification globale sera complétée par un entretien final comprenant un temps d'échange avec le candidat sur un dossier professionnel réalisé en amont de la session.

Équivalences et Passerelles

Il n'y a pas d'équivalences et passerelles sur cette formation.

Période en entreprise

Dans le cadre de la validation du bloc de compétences seul, le candidat doit accomplir une période en milieu professionnel obligatoire pour une durée de **70 heures** (hors contrat d'alternance).

En cas de validation complète de la certification professionnelle de Conseiller en Insertion Professionnelle et dans le cadre de l'élaboration de votre dossier professionnel, vous devez réaliser une période en entreprise (hors contrat d'alternance).

Cette période en entreprise peut prendre la forme d'un stage d'une durée minimale obligatoire de 385 heures (11 semaines).

DÉBOUCHÉS

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Conseiller en insertion professionnelle/sociale et professionnelle
- Conseiller emploi formation
- Conseiller à l'emploi
- Chargé d'accompagnement social et professionnel
- Chargé de projet d'insertion professionnelle
- Accompagnateur socioprofessionnel

POURSUITE D'ÉTUDES

La validation de l'ensemble des blocs de cette certification professionnelle vous donne les clés pour être rapidement opérationnel sur le marché de l'emploi. Toutefois, une poursuite d'études peut être envisagée si vous souhaitez renforcer votre profil ou vous spécialiser (Bachelor Gestion Administrative et Ressources Humaines, etc.)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DÉLAIS D'ACCÈS

Inscriptions à tout moment de l'année.
Le délai d'accès à la formation est habituellement de 14 jours après validation de votre dossier.

TARIFS

À partir de 1550 € nets de TVA.
Contactez le service Conseil en Formation pour le détail des conditions tarifaires.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- CPF
- Plan de développement des compétences
- Autofinancement

Prise en charge à 100 % possible selon les modalités de financement.

INDICATEURS DE RÉSULTATS – 2023

- Taux de réussite : Non significatif
- Taux de satisfaction : Non significatif
- Taux d'insertion à 6 mois : Non significatif



ICADEMIE
Business & Digital School

Formation à Distance

3 Rue Racine
83000 Toulon
09 73 03 01 00
contact@icademie.com
SIRET 489 088 971 00093

Aix-en-Provence

415 Avenue des Chabauds
13320 Bouc-Bel-Air
04 42 58 86 31
contact@icademie-aixenprovence.com
SIRET 489 088 971 00077

Toulon

15 Boulevard de Strasbourg
83000 Toulon
04 89 33 14 62
contact-toulon@icademie.com
SIRET 489 088 971 00051

Paris

5 Rue Saint-Georges
75009 Paris
01 75 85 85 65
contact@icademie-paris.com
SIRET 489 088 971 00101

Lille

5/7 Rue Sainte Anne
59800 Lille
03 66 72 22 25
contact@icademie-lille.com
SIRET 489 088 971 00069